

AVIS DE CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Les actionnaires de la société dénommée « **BANK OF AFRICA - COTE D'IVOIRE** » en abrégé « **BOA-CI** » sont convoqués par le Conseil d'Administration, à l'Assemblée Générale Ordinaire de la Banque qui se tiendra le **Mercredi 29 mars 2023 à 10 heures 00 mn** précises à la **Salle Fromager de l'hôtel IVOTEL du Plateau (10^{ème} étage)** à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Point 1. Examen et approbation des comptes de bilan et de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022:

- Lecture et approbation du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration et du Rapport du Président du Conseil d'Administration
- Lecture et approbation des Rapports des Commissaires aux comptes
- Approbation des conventions réglementées visées aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et GIE et à l'article 45 de la loi portant réglementation Bancaire
- Quitus aux Administrateurs
- Décharge aux Commissaires aux comptes
- Affectation du Résultat de l'exercice 2022

Point 2. Fixation des indemnités de fonction allouées aux Administrateurs pour l'exercice 2023

Point 3. Renouvellement du mandat de trois (03) Administrateurs

Tout actionnaire quelque soit le nombre d'actions qu'il possède, pourra participer personnellement ou se faire représenter par un mandataire de son choix. Tous les documents afférents à cette Assemblée Générale seront tenus à la disposition des actionnaires au siège de la Banque à compter du **14 Mars 2023** conformément aux dispositions de l'article 525 de l'Acte Uniforme OHADA portant droit des sociétés commerciales et GIE.

**Pour le Conseil d'Administration
La Présidente
Mme Lala MOULAYE EZZEDINE**